

Une unité de méthanisation de biodéchets en 2025

Page modifiée le vendredi 8 décembre 2023 • Données Le Mans Métropole

Une unité de méthanisation de biodéchets ménagers sortira de terre sur le territoire d'ici mi-2025. Un projet porté par Cénovia et Tryon.



© Adobe stock

C'est un projet important dans le déploiement de la stratégie de Le Mans Métropole pour atteindre 100% de biogaz dans ses consommations en 2050. Début décembre, Cénovia et la société française Tryon ont signé une convention de partenariat pour la construction d'une unité de méthanisation de biodéchets ménagers. Cette unité qui sortira de terre avenue Pierre-Piffault d'ici 2025, est calibrée pour **traiter 10 000 tonnes de biodéchets par an** et produire **10 GWh par an**. « L'équivalent de la consommation annuelle de 40 bennes à ordures ménagères », explique Charles

Deschamps, responsable développement projets de Tryon.

Les biodéchets sont des déchets organiques, non dangereux, et biodégradables. Il s'agit des rebuts de préparations alimentaires, épluchures de fruits et légumes, restes de repas, produits alimentaires périmés.

Ces gisements de biodéchets sont encore souvent détruits, notamment par manque de capacité de traitement. Chaque année en France, **10 M de tonnes de biodéchets** sont produits dont plus de 80% sont détruits, alors qu'ils pourraient être bio-recyclés.

« Une **station GNV** sera couplée à l'unité de méthanisation. Le **digestat**, résidu du processus de méthanisation sera disponible pour les agriculteurs du territoire », complète Charles Deschamps.

Pour mener à bien ce projet manœuvre estimé à 6M€, Cénovia, entreprise publique locale au service des projets urbains de Le Mans Métropole et des communes de la Sarthe et Tryon s'associent au sein d'une société de projet nommée Modul'O.

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les **professionnels et les particuliers**.